

## › THÈME 2 · « Se mobiliser pour l'amélioration des déplacements »

Un plan d'actions  
opérationnel

Fiche action  
2-5

Fédérer la mise en place de plans de mobilité par les entreprises du territoire, impulser une démarche collaborative au niveau des zones d'activités.

<b>OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES</b>	Inciter les entreprises du territoire à mettre en œuvre des plans de mobilité à l'échelle des zones d'activités pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture, mutualiser certains services et mieux organiser le transport de marchandises à l'échelle de la zone d'activités.
<b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b>	Mise en œuvre d'un plan de mobilité à l'échelle de Cœur d'Essonne Agglomération. Proposer une aide aux entreprises pour mettre en place des plans de mobilité.
<b>DESCRIPTIF DE L'ACTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer un plan de mobilité à l'échelle de Cœur d'Essonne Agglomération.</li> <li>• Définir un mode opératoire pour la mise en place d'un plan de mobilité, en lien avec l'économie circulaire en partenariat avec l'ADEME et la CCI, à transmettre aux entreprises.</li> <li>• Proposer une coordination pour l'élaboration des plans de mobilité à l'échelle d'une zone d'activité.</li> </ul>
<b>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</b>	Délégation « Transport et Déplacements » Délégation « Développement Économique et Artisanat »
<b>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</b>	Pôle transport
<b>PARTENAIRES ASSOCIÉS</b>	Entreprises du territoire, associations d'entreprises, communes concernées, CCI